

# Prix à la consommation

Le glissement annuel des prix à la consommation a vivement augmenté depuis le début de l'année 2021, passant de 0,6 % en janvier 2021 à 3,6 % en février 2022, niveau inédit depuis 2008. La hausse de l'inflation jusqu'à l'été 2021 résultait surtout du faible niveau des prix en 2020<sup>1</sup> (« effet de base ») puis elle s'est amplifiée sous la forte poussée des prix de l'énergie, même si les mesures de « bouclier tarifaire » ont nettement limité sa progression (► [éclairage](#)).

La guerre en Ukraine a conduit à une nouvelle hausse des cours du pétrole, du gaz et de nombreuses matières premières. Cette hausse, soudaine et de grande ampleur, se répercuterait en partie sur l'indice des prix à la consommation. Ainsi, en mars, sous l'hypothèse d'un cours du pétrole à 125 \$ le baril de Brent à partir du 8 mars (date de la réalisation de cette prévision) et d'un taux de change euro-dollar à 1,09 \$/€, l'inflation augmenterait nettement, à 4,2 % sur un an, tirée principalement par sa composante énergétique.

Par ailleurs, les vives hausses des prix de production déjà enregistrées ces derniers mois, tant dans l'industrie manufacturière que dans l'agriculture (respectivement +11,4 % et +15,8 % sur un an en janvier 2022), continueraient de se répercuter progressivement sur les prix à la consommation. Au sein des produits manufacturés, l'inflation augmenterait pour atteindre 2,5 % sur un an en mars après 2,2 % en février (où l'inflation de ce poste avait déjà été tirée à la hausse par une période de soldes plus réduite qu'en 2021 sur ce mois). Les prix alimentaires augmenteraient en mars de 2,1 % sur un an, comme en février. Au sein de l'alimentaire, les prix des produits alimentaires hors frais, moins volatils et plus sensibles à l'augmentation des prix de production que les produits frais, continueraient d'accélérer. Enfin, l'évolution des prix des services sur un an passerait de 2,2 % à 2,6 % entre février et mars. Cette accélération serait tirée par les revalorisations salariales dans certains secteurs comme l'hébergement-restauration, ainsi que par les services de transport en raison de l'augmentation des prix des carburants.

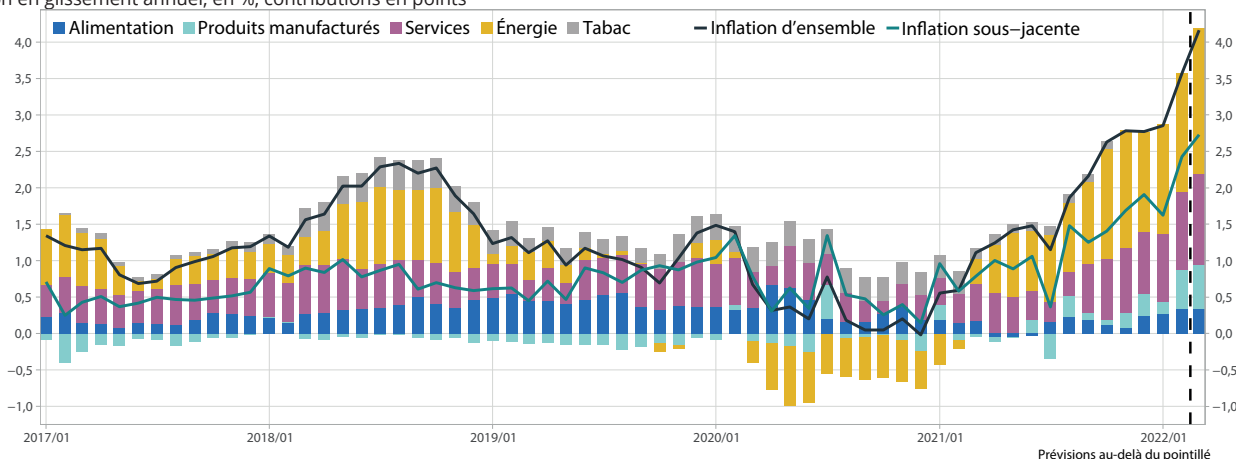
L'inflation sous-jacente atteindrait +2,7 % sur un an en mars sous l'impulsion des prix des services sous-jacents.

La prévision pour les prochains mois est beaucoup plus incertaine qu'à l'accoutumée. La dynamique de l'inflation au deuxième trimestre resterait fortement conditionnée à celle des prix de l'énergie, notamment du pétrole dont les cours sont actuellement très volatils. Cependant, la remise de 15 centimes sur les prix à la pompe des carburants tempérerait l'effet des cours élevés du baril de Brent sur les prix des produits pétroliers. Les prix à la production pourraient par ailleurs continuer à fortement augmenter. En avril, l'inflation serait également tirée à la hausse par les produits alimentaires, avec la mise en œuvre des négociations commerciales entre les producteurs et la grande distribution, encadrées par la loi Egalim 2. Dans ce contexte, et en prolongeant les hypothèses de cours du Brent et de taux de change €/€/\$ retenues pour la fin mars, le glissement annuel des prix à la consommation pourrait se situer au cours du deuxième trimestre autour de 4,5 %. ●

<sup>1</sup> Voir « Les dynamiques récentes de l'inflation en France, Allemagne, Italie et Espagne sont liées à l'augmentation des prix de l'énergie mais avec des spécificités par pays », éclairage de la *Note de conjoncture* du 14 décembre 2021.

## ► 1. Inflation d'ensemble et contributions par poste

inflation en glissement annuel, en %, contributions en points



Source : Insee

## ► 2. Indices des prix à la consommation

évolutions en %, contributions en points

Regroupements IPC* (pondérations 2022)	janvier 2022		février 2022		mars 2022		Moyennes annuelles	
	ga	cga	ga	cga	ga	cga	2020	2021
<b>Alimentation (16,5 %)</b>	<b>1,5</b>	<b>0,3</b>	<b>2,1</b>	<b>0,4</b>	<b>2,1</b>	<b>0,4</b>	<b>1,9</b>	<b>0,6</b>
dont : produits frais (2,5 %)	4,0	0,1	5,9	0,2	5,4	0,1	7,3	1,9
hors produits frais (14,0 %)	1,1	0,2	1,4	0,2	1,6	0,2	1,0	0,4
<b>Tabac (2,2 %)</b>	<b>-0,1</b>	<b>0,0</b>	<b>-0,1</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>13,7</b>	<b>5,5</b>
<b>Produits manufacturés (24,4 %)</b>	<b>0,6</b>	<b>0,2</b>	<b>2,2</b>	<b>0,6</b>	<b>2,5</b>	<b>0,6</b>	<b>-0,2</b>	<b>0,3</b>
dont : habillement-chaussures (3,4 %)	-0,6	0,0	6,3	0,2	5,7	0,2	-0,5	0,1
produits santé (4,0 %)	-1,9	-0,1	-1,5	-0,1	-1,6	-0,1	-2,0	-1,2
autres produits manufacturés (17,1 %)	1,5	0,3	2,4	0,4	2,7	0,5	0,2	0,6
<b>Énergie (8,9 %)</b>	<b>19,9</b>	<b>1,5</b>	<b>21,1</b>	<b>1,7</b>	<b>25,1</b>	<b>2,0</b>	<b>-6,1</b>	<b>10,5</b>
dont : produits pétroliers (4,3 %)	24,3	0,9	26,9	1,0	35,7	1,4	-11,8	13,5
<b>Services (48,1 %)</b>	<b>2,0</b>	<b>0,9</b>	<b>2,2</b>	<b>1,1</b>	<b>2,6</b>	<b>1,3</b>	<b>0,9</b>	<b>1,2</b>
dont : loyers-eau (8,0 %)	1,8	0,2	1,8	0,1	1,7	0,1	0,3	1,1
santé (7,0 %)	-0,6	0,0	-0,9	-0,1	-0,9	-0,1	0,3	-0,5
transports (2,0 %)	3,9	0,0	6,1	0,1	7,9	0,1	-1,7	3,8
communications (2,3 %)	1,4	0,0	2,3	0,1	2,5	0,1	1,0	2,9
autres services (28,9 %)	2,6	0,7	2,9	0,8	3,5	1,0	1,4	1,1
<b>Ensemble (100 %)</b>	<b>2,9</b>	<b>2,9</b>	<b>3,6</b>	<b>3,6</b>	<b>4,2</b>	<b>4,2</b>	<b>0,5</b>	<b>1,6</b>
<i>Ensemble hors énergie (91,1 %)</i>	<i>1,4</i>	<i>1,3</i>	<i>2,1</i>	<i>1,9</i>	<i>2,4</i>	<i>2,2</i>	<i>1,2</i>	<i>1,0</i>
<i>Ensemble hors tabac (97,9 %)</i>	<i>2,9</i>	<i>2,9</i>	<i>3,7</i>	<i>3,6</i>	<i>4,3</i>	<i>4,3</i>	<i>0,1</i>	<i>1,6</i>
<b>Inflation « sous-jacente » (59,2 %)**</b>	<b>1,6</b>	<b>1,0</b>	<b>2,5</b>	<b>1,5</b>	<b>2,7</b>	<b>1,6</b>	<b>0,6</b>	<b>1,1</b>

■ Prédiction

ga : glissement annuel ; cga : contribution au glissement annuel de l'ensemble

\* Indice des prix à la consommation (IPC)

\*\* Indice hors tarifs publics et produits à prix volatils, corrigé des mesures fiscales

Source : Insee